



Communiqué

Numéro 1718-01

Le 31 août 2017

Élections aux comités du SERL

Chers membres du SERL,

Le Syndicat de l'enseignement de la région de Laval (SERL) doit prochainement procéder à l'élection afin de combler les postes vacants de ses comités pour l'année scolaire 2017-2018. C'est lors de la première rencontre des déléguées et délégués du 12 septembre 2017 que se déroulera l'élection.

Tous les membres qui souhaitent s'impliquer syndicalement peuvent poser leur candidature à un ou à plusieurs des comités détaillés ci-dessous.

Comités paritaires

COMITÉ	PERSONNE RESPONSABLE
Comité général de consultation (CGC) 4-3.00 EL	Julie Bossé
Comité de perfectionnement 4-4.00 EL	Julie Bossé
Comité santé et sécurité au travail 4-5.00 EL	Micheline Roby
Comité EHDAA 4-6.00 EL	André Arsenaault
Comité de la coordination et de l'encadrement des stagiaires ANNEXE E EL	Christian Lapierre

Comités ad hoc

COMITÉ	PERSONNE RESPONSABLE
Comité action-mobilisation	Guylaine Martel
Comité sociopolitique	Guylaine Martel
Comité de la précarité	Guylaine Martel
Comité environnement	Guylaine Martel
Comité de la condition des femmes	Jennifer Gagnon
Comité des statuts	Nathalie Chaho

Comité fédératif

COMITÉ	PERSONNE RESPONSABLE
Conseil fédératif	Guy Bellemare

Comités statutaires

COMITÉ	PERSONNE RESPONSABLE
Comité d'élections	Se gouverne par lui-même
Comité de discipline	Se gouverne par lui-même
Comité des finances	Guylaine Martel
Comité de fonds de résistance syndicale (FRS)	Guylaine Martel

Les membres intéressés à poser leur candidature sont priés de signifier leur intérêt au secrétariat du SERL par courriel à reception@sregionlaval.ca, ou par téléphone au 450 978-1513, ou par télécopieur au 450 978-7075, **avant le 11 septembre 2017 à 16 heures.**

Le but de cette opération est de rendre plus efficace le déroulement du processus électoral. Cela n'empêchera pas les personnes qui le souhaitent de poser leur candidature directement lors de l'assemblée.

Important : Il est conseillé aux personnes candidates d'être présentes à l'assemblée des déléguées et délégués du 12 septembre prochain. Dans le cas où le nombre de candidatures dépasserait le nombre de postes disponibles, un droit de parole sera accordé aux personnes candidates pour s'adresser à l'assemblée. En cas d'impossibilité pour un candidat d'être présent à cette assemblée, sachez qu'il sera possible de mandater quelqu'un pour présenter une candidature.

Pour obtenir de plus amples renseignements, les membres sont invités à contacter madame Nathalie Chaho au bureau du SERL, au 450 978-1513.

Merci de votre précieuse collaboration.

Nathalie Chaho
Secrétaire